

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2009

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 25 novembre 2009 à 11h30, à laquelle étaient présents MM. les conseillers Denis Prescott, Guy Corriveau, André Desrochers et Jacques Martial et sous la présidence de Madame la Mairesse, Francine Bergeron.

Messieurs les conseillers Sylvain Gagnon et Jean-Claude Charpentier étaient absents.

La secrétaire-trésorière est présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la Mairesse déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

388-12-2009 Sur une proposition de M. Guy Corriveau appuyé par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame la Mairesse procède à la lecture de l'avis de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

- Lettre de démission de Mme Kim Leblanc, inspecteur en urbanisme et en environnement
- Afficher l'offre d'emploi pour combler le poste vacant laissé par le départ de Mme Leblanc

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

389-12-2009 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu par Mme la Mairesse.

LETTRE DE DÉMISSION DE MME KIM LEBLANC, INSPECTEUR EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

390-12-2009 Sur une proposition de M. Jacques Martial appuyé par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accepte la lettre de démission de Mme Kim Leblanc, inspecteur en urbanisme et en environnement, datée du 19 novembre 2009. Mme Leblanc quitte définitivement le 18 décembre 2009 à 16h00.

AFFICHER L'OFFRE D'EMPLOI POUR COMBLER LE POSTE VACANT LAISSÉ PAR LE DÉPART DE MME LEBLANC

391-12-2009 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyé par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville affiche un offre d'emploi sur le site de Québec municipal et dans le journal local D'Autray afin de combler le poste de d'inspecteur en urbanisme et en environnement ainsi qu'à deux (2) endroits soit à l'Hôtel de Ville et au presbytère.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

392-12-2009 Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyé par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 11h35.

Mairesse

Secrétaire-trésorière